



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2021

PV N. 3

PRESIDENT : M. Tristan ARNAUD

PRESENTS : Mme DELEBECQUE Christine - MM COUDERT Bernard - DESPLAT Olivier (CTD DAP) - FALL Tuan Angelo - LEBLANC Cédric

EXCUSES : Mme DEROM Margaux – MM CONTE Mounir - OUAHBI Yassir

ABSENTS : MM BOURDON Romain - RIVAT Davy

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

CATEGORIE U12/U13

Défis techniques :

- Journée impaire : Double 8

- Journée paire : Jonglerie

CRITERIUM U13 DEPARTEMENTAL 1 :

MATCH N. 51527.1 US LIMOGES BASTIDE / JS LAFARGE DU 25/09/21

Vu la feuille de match, la Commission

- Constate la feuille de match incomplète (absence signature de l'arbitre) de US Limoges Bastide.

- Débite le club de l'US Limoges Bastide de 19€ pour feuille de match incomplète.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

1ER TOUR FESTIVAL U13 PITCH :

Suite au mail de CHATEAUNEUF/LA CROISILLE,

La commission,

- Constate le forfait pour le 1er du tour Festival U13 Pitch de l'équipe de CHATEAUNEUF/LA CROISILLE.
- Débite le club de CHATEAUNEUF/LA CROISILLE de 26€ pour le forfait de son équipe.

Suite au mail de SAINT LEONARD 2,

La commission,

- Constate le forfait pour le 1er tour du Festival U13 Pitch de l'équipe de ST LEONARD 2.
- Débite le club de SAINT LEONARD 2 de 26€ pour le forfait de son équipe.

Suite à la non-présentation de l'équipe GJ EFPN 2 sur le plateau 11,

La commission,

- Constate le forfait pour le 1er tour du Festival U13 Pitch de l'équipe GJ EFPN 2.
- Débite le club de GJ EFPN 2 de 26€ pour le forfait de son équipe.

Suite à la non-présentation de l'équipe USECC 2 sur le plateau 10,

La commission,

- Constate le forfait pour le 1^{er} du tour Festival U13 Pitch de l'équipe USECC 2.
- Débite le club de l'USECC de 26€ pour le forfait de son équipe.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CATEGORIE U10/U11

Tour 1 du Challenge A. LACORE : Samedi 25 septembre 2021

Comme prévu dans les règlements, dans le cas où un club serait dans l'incapacité d'accueillir un plateau, contacter les différents clubs présents sur celui-ci afin de vous organiser entre vous, ensuite communiquer le changement au District par mail.

Nous vous rappelons qu'il faut absolument envoyer au District les feuilles de compte-rendu des journées d'accueil au District.

CATEGORIE U6/U7

RENTREE DU FOOT U7 : Samedi 2 Octobre 2021

REUNION DE RENTREE : Mardi 28 Septembre 2021

Nous vous rappelons que lors des engagements pour les catégories U8/U9 il n'est facturé qu'un seul engagement par catégorie et non selon le nombre d'équipes engagées. Par exemple il sera facturé la même somme pour un club engageant 1 équipe U9 que pour un club qui engage 2 équipes en U9.

Le Président de la Commission Foot Animation

M. Tristan ARNAUD

Le Secrétaire de séance

M. Cédric LEBLANC

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI